

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 1

Artikel: Y file, file... et disparait
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voici encore un charmant petit tableau, du 24 décembre 1709 :

Aujourd'hui, veille de Noël, me sentant un peu soulagé, j'ai voulu reprendre à écrire ce que je sais, du temps que dans la cuisine à côté, ma femme avec l'aide de la femme à Adam Yersin, de la Sautaz et de la vieille Judith Bouquet, est occupée à faire quelques bignets et breci, comme les femmes ont accoutumé de faire à pareille époque et autant que le permet la dureté des temps. Le poêle dernier où je me tiens est fort agréable; je peux me divertir à voir les gens qui passent sur la place, les paysans qui vont de l'un à l'autre cabaret.

Ces menus détails ne font-ils pas revivre avec une remarquable vigueur les bonnes gens d'il y a deux siècles ? Le notaire Loup y excelle, et cela donne un grand prix à ses Mémoires.

Nous pourrions multiplier les citations, mais il faut savoir se borner. Terminons par une réflexion de l'auteur. Après avoir noté les effets désastreux de l'hiver de 1708-1709, sur les récoltes, et constaté que les actes de sorcellerie semblent se faire plus rares, il ajoute philosophiquement :

« Ces choses mises à part, il ne s'est passé aucun fait notoire et digne d'être signalé. On a continué comme de coutume dans notre village de Rougemont à se marier, baptiser et à mourir. La vie du monde ne s'arrête pas. »

Il disait bien vrai, l'excellent notaire : la vie du monde ne s'arrête pas.

Une déclaration. — Au retour d'une soirée chez des amis :

Lui. — Pourquoi êtes-vous si tellement songeuse, mademoiselle ?

Elle. — Mais je ne suis rien tant songeuse.

Lui. — Il y a pourtant une demi-heure que vous n'avez pas pipé le mot.

Elle. — C'est que je n'ai rien à dire. Quand on n'a rien à dire, on ne dit rien.

Lui. — Alors, c'est bien vrai : quand vous n'avez rien à dire, vous ne parlez pas ?

Elle. — Pisque je vous le dis.

Lui. — Voulez-vous être ma femme ?

CHANSON PATOISE.

Couplets chantés à l'occasion d'un banquet, sur l'air de « Por la fita dão quatorzè ».

Dein noutron paï, la moûda

Quan on veut bin s'amusâ,

Lé d'avai dedein le shlioula,

Oquié que fassé tzanta.

Dein ci cas,

Fau nonmâ

Dei lurons a forta boulâ

Et que satzan dégusta

Mé z'amis ye falliai vairé

Nostron bravò cantinié,

Quant lé zu à la verraire,

Por dégusta dau nové

Ci nové

Dé Paudex

Lé tant bon et l'ein fai faire

Du midzo tant qu'à miné.

N'iran trai por ci voyadzo,

Que na pas ita vouauz,

D'au bon pan et d'au fremadzo,

Tzâcon la tappâ dessu

Et dé dju

N'ein tant bu

N'ein rebattâ mé d'on yadzo

Ein reveniein sein craizu

Noutra fénè qu'iran grindze

Quan n'ein retrouvâ l'hotò,

Ye l'an fe danhi lau sindze

L'ir'on drôlo dé duo

A l'hotô

Cein va mau

Quan la féna se déreindze

Craïdâ-me, l'ai fê pas biâu

Ein é bin prau por on yadzo
Ne vu pas lai retornâ
Yamo mi dein mon ménadzo
Avâi la tranquillità
Ne vu pas
M'espôsâ
Ye né pas tan dè coradzo
Por tan me férê bramâ.

P. NICOLLERAT.

A côté du chemin. — Quelques Lausannois qui, au retour des dernières mises de vins, voulaient se rendre de Mont-sur-Rolle à Allaman, prirent à travers champs pour abréger le chemin. Ils s'aperçurent bientôt qu'ils se fourvoyaient et interrogèrent un jeune garçon qu'ils rencontrèrent.

— Dis donc, mon garçon, où faut-il aller prendre la route de Féchy à Allaman ?

— A Féchy, M'sieu.

A propos de « bouchon ».

L'article de notre collaborateur *L. Mn.*, sur l'origine du mot « bouchon » désignant un cabaret, nous a valu les deux communications que voici :

« Comme complément à l'article *Le bouchon* du *Conteur* du 8 décembre... « les cabaretiers ou » taverniers proprement dits, plaçaient au devant de leurs établissements une touffe ou bouquet de rameaux pouvant conserver pendant un certain temps leur feuillage : lierre, houx, buis, sapin ou gui ; la paille même fut employée à cet usage. Ce *bouchon*, dernier souvenir du lierre et des pampres consacrés à Bacchus... »

« Le mot *bouchon* se dit par extension d'une enseigne quelconque indiquant un débit de vin et le cabaret lui-même. »

(Extrait de *Blavignac* : Histoire des enseignes d'hôtelleries, d'auberges et de cabarets.)

MÉRINE.

* * *

« Mon cher *Conteur*,

« Ne crois-tu pas que ce titre de « bouchon » donné jadis, surtout en France, au débit de vin, et qui tire son nom du petit fagot, suspendu en guise d'enseigne, ne vient pas justement du dit fagot ?

« On allait beaucoup en voyage, en char ou à cheval ; de temps en temps il fallait s'arrêter, non pas seulement pour soigner les gens, mais aussi les chevaux. Or, quand ceux-ci ont fourni une course d'une certaine durée et surtout qu'ils ont chaud, on les *bouchonne*, c'est-à-dire on les frictionne avec de la paille ou quelques branches de verdure. L'enseigne, le « bouchon-fagot » devrait donc indiquer qu'on trouvait là de quoi *bouchonner* son cheval.

« Dans tous les cas, chez nous le vin se vendait à pinte, soit à pot renversé, « ouvert ». Il ne saurait être question de bouteilles bouchées.

» Cordialement à toi.

» Major AMIGUET.

» N.B. — *Le cabaret*, soit une tête de bêlier, servait d'enseigne aux marchands de vins.

» Cette tête de bêlier, *cabaret*, en langue d'oc, devait être un reste de la tradition d'après laquelle Bacchus serait mort de soif dans le désert, sans un bêlier qui le mena vers une fontaine.

» On peut faire un rapprochement entre ce bêlier « cabaret », et les nombreux « Cafés du Mouton », connus chez nous. »

Pédagogie à rebours ! — Qu'est-ce que la charité ? demande un instituteur au jeune Toto :

Silence du mioche.

Le maître lui pince vigoureusement une oreille, en répétant la question.

— Hi ! hi ! hi !... gémit l'enfant, la charité !... vous ne la savez pas vous-même. Sans ça, vous ne me tireriez pas ainsi les oreilles !...

AVEZ-VOUS UN MOMENT ?

QUE serait la guerre, si, au lieu des fusils perfectionnés, d'un fonctionnement si rapide et si facile que l'on a aujourd'hui, nos soldats n'avaient encore que le mousquet en usage sous Louis XVI.

Voici, à ce propos, la nomenclature des mouvements successifs du dit mousquet.

Portez bien vos armes.

Laissez glisser le mousquet.

Portez la main droite au mousquet.

Haut le mousquet.

Joignez la main gauche au mousquet.

Prenez la mèche.

Soufflez la mèche.

Mettez la mèche sur le serpentin.

Comptez la mèche.

Mettez les deux doigts.

Soufflez la mèche.

Recouvrez le bassinet.

En joue.

Tirez.

Retirez vos armes.

Prenez la mèche.

Mettez-la en son lieu.

Soufflez sur le bassinet.

Prenez le pulvérin.

Amorcez.

Fermez le bassinet.

Soufflez sur le bassinet.

Passez le mousquet du côté de l'épée.

Prenez la charge.

Ouvrez la charge avec les dents.

Mettez la poudre dans le canon.

Tirez la baguette.

Accourcissez-la contre l'estomac.

Remettez-la dans le canon.

Bourrez.

Retirez la baguette.

Haut la baguette.

Accourcissez-la contre l'estomac.

Remettez la main droite au mousquet.

Haut le mousquet.

Mousquet sur l'épaule.

En tout, trente-huit mouvements pour tirer un coup de mousquet et remettre celui-ci sur son épaule.

Faut bien savoir ! — Un vieux et brave campagnard, qui a fort peu voyagé, fut tout récemment appelé à faire une course à Paris. Une fois dans la grand'ville, il se trouva fort dépayssé.

Voulant prendre le tramway, il se précipite sur le marchepied.

— Complet en bas ! dit le conducteur. Mais si vous voulez monter sur l'impériale...

Le campagnard commence l'ascension, puis se ravisant tout à coup :

— Est-ce que ça mène au même endroit ?

Y FILE, FILE... ET DISPARAIT

C'ÉTAIT au bon temps des avant-revues. Les chasseurs de gauche venaient d'être licenciés. Après avoir quelque peu fraternisé aux Trois-Suisses avec du « penatzet » trois de nos braves chasseurs se retirèrent.

— Si on buvait encore une bouteille, mais du bon, qui ne nous donne pas par la tête ? fait l'un.

— Ça y est ! Ah ! si je pouvais seulement attendrir mon père pour une bouteille de 34 ; il en a son caveau garni.

— Eh bien ?...

— Impossible ; jamais on ne peut lui en attraper une goutte.

— Parions que oui. Laisse-moi faire.

Nos trois grenadiers montent chez le papa François.

— Boussoir, papa François.

— Serviteur. Vous avez déjà fini cette avant-revue ?

— Hélas oui. Mais on a eu du guignon. Notre nouveau sergent-major nous avait invité à boire

du 34 pour arroser ses galons. Mais y a pas eu
mèche ; y n'est plus bon.

— Comment, le 34 n'est plus bon ?

— Non. Dans trois endroits on nous l'a donné
tourné ; y file, quoi !

— C'est bien le diable ! Et moi qui en ai au
moins deux cents bouteilles à la cave. Jean, vas
en voir chercher une bouteille.

Les trois jeunes soldats eurent un éclair de
joie. Le farceur triomphait.

La bouteille arrive. Père François, après avoir
constaté la limpideur du liquide en exposant la
bouteille à la lumière, la débouche, prend un
verre, l'essuie encore, pour plus de précaution,
et se verse un travers de doigt de vin.

— Eh ! parbleu non, y ne file pas.

Et, dégustant avec volupté le précieux liquide :

— Pas l'ombre de mal, dit-il. Oh ! la cave est
bonne. Ça m'aurait bien étonné.

Puis le père François reverse le reste du vin
dans la bouteille, qu'il rebouche soigneusement
et se retourne vers son fils.

— Tiens, Jean, va la remettre à sa place.

Préparation économique. — De quoi demain
sera-t-il fait ? C'est le grand problème de la vie. Ja-
mais encore, peut-être, il ne s'est posé aux hommes
avec une si angoissante inquiétude qu'en ce mo-
ment-ci, du point de vue économique particulièrement.

Un Suisse fixé à Paris et bien à même d'être ren-
seigné en ce domaine, M. F. Bentz-Audeoud, attire
notre attention sur la nécessité de ne pas nous lais-
ser trop surprendre par les inconnues d'après la
guerre et montre de façon intéressante ce que nous
avons à faire pour cela. Sa brochure *Voix Suisse
de l'étranger* se recommande à tous.

A NOS MÉNAGÈRES

Le coq du jour de l'An.

UNE recette culinaire pour le Nouvel An :
Jadis, régnait en Normandie un pittoresque et charmant usage. Le jour de l'an, dans les fermes et les vieux châteaux, on mettait en daube un coq gigantesque qu'onbourrait d'une farce savante, composée de chair à saucisse et de foies de volaille.

Dans une vaste cocotte en terre, foncée de
lard fin, on mijotait avec un soin infini le beau
coq enguirlandé de carottes et d'oignons, arrosé d'un vieux verre d'eau-de-vie de cidre, gloire de la vallée d'Auge. Et la grande cocotte avec son
aigrette de vapeur murmurait, babillait, gazouillait sous son couvercle de braise.

La tête penchée avec une grâce mélancolique sur un bouquet de thym et de laurier, le coq
cuit doucement entre deux feux discrets, embau-
mant toute la maison. Il est prêt ; on le sert
avec pompe dans un plat immense. Comme cor-
tège obligé du coq, l'usage exige douze per-
dreaux, trente truffes du Périgord, et trente
œufs frits, à la chair blanche, au disque d'or.

On le devine : le coq représente l'année. Les
douze perdreaux figurent les douze mois. Les
trente œufs, aux vives couleurs, signifient les
jours et les truffes noires indiquent les nuits. Ce
n'est plus un plat, mais un calendrier tout par-
fumé de senteurs exquises.

Tel était jadis le coq du jour de l'an. Quand
ce mets symbolique et patriarcal apparaissait au
milieu des bro's et des bouteilles, tous les ver-
res se levaient en signe de réjouissance et les
enfants saluaient le vieux sultan des fermes de
leurs « coquericots » joyeux.

Et maintenant, pourquoi ce curieux usage du
coq du jour de l'an ?

Mais c'est bien simple. Le coq, réveille-matin
des fermes et des villages, annonce sur les napes
blanches du premier janvier l'aurore du
Nouvel An, comme dans les cours des fermes il
claironne de sa voix de cuivre l'aurore de chaque
matin.

Parlons français.

Un jour, à l'Académie française, les membres du bureau cherchaient à établir une distinction entre *de suite* et *tout de suite*. Autant de membres, autant d'avis.

— Messieurs, s'écria Bois-Robert, allons manger une douzaine d'huîtres. Nous traiterons la question au dessert.

Cette motion est adoptée. On arrive chez l'écaillerre :

— Veuillez, lui dit Bois-Robert, nous ouvrir *de suite* six douzaines d'huîtres.

— Oui, ajouta Conrart, et servez-les-nous *tout de suite*.

— Mais, Messieurs, répondit la brave femme, si vous voulez que j'ouvre vos huîtres *de suite* et que je vous les serve *tout de suite*...

— Si, reprit un des convives en l'esprit de qui la lumière se faisait ; vous pouvez ouvrir les six douzaines *de suite*, c'est-à-dire l'une après l'autre sans interruption, et nous les servir *tout de suite*, c'est-à-dire aussitôt après les avoir ouvertes.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

2

L'EFFEUILLEUSE

Nouvelle vaudoise par HENRI RENOU

Les jours s'écoulaient tristement à la ferme ; tout se ressentait de l'humeur de plus en plus sombre du père et des désordres du fils. On ne rencontrait plus dans ce monde-là qu'un seul visage exprimant la satisfaction ; c'était celui de l'oncle Samuel ; ou plutôt du cousin Samuel, car c'était le véritable degré de parenté qui existait entre Abram Cornaz et lui ; par suite de l'habitude qu'il avait de nommer Antoine son neveu, on ne l'appelait à la ferme que l'*oncle Samuel*. Assez pauvre, malgré une envie forcenée de devenir riche et un travail soutenu de plusieurs années, il s'était fixé, après avoir longtemps habité une autre partie du canton, au village de Chexbres. Il avait ouvert dans ce lieu une petite auberge, qui, soit dit en passant, était peu fréquentée par les gens de l'endroit, car le caractère de l'hôte n'était sympathique à personne. C'était une triste nature que l'oncle Samuel. Désespérant d'atteindre le but unique de toute sa vie, arrivé à la porte de la vieillesse sans avoir amassé cet argent tant convoité et pour lequel, il faut le reconnaître, il avait tout sacrifié, voire même jusqu'au plus petit sentiment de générosité, il n'avait d'autre joie que les malheurs et les soucis d'autrui. Aussi quel baume précieux sur son cœur que les plaintes amères de son riche cousin ! quelle douce musique à son oreille que les récriminations de ce cher neveu Antoine ! Avec quelle indignation bien sentie il approuvait l'un et l'autre (séparément, cela va sans dire) dans leur ressentiment... Quelle douce satisfaction pour lui de voir le père se rendre en grondant visiter ses terres, le fils, la figure empourprée de colère, se diriger vers un des cabarets de Cully ou de Lutry, et les domestiques disputer entre eux.

III

Les choses étaient donc telles que nous venons de les voir, lorsque par un beau soir de printemps, l'oncle Samuel était dans la salle à boire de son auberge, occupé à la lecture de son journal. Mais celui-ci n'absorbait pas tellement son attention qu'il ne pût jeter de fréquent coup-d'œil sur la table chargée de bouteilles vides et de verres, à côté de la sienne. — Chaque regard était suivi d'une tape sur la poche de son pantalon, qui rendait alors un son argentin. — « Ouais ! murmura-t-il d'un ton goguenard, ils seront bien en arrivant à Lausanne, s'ils continuent de ce train-là... Les pines de la Cité vont faire de bonnes recettes avec des gaillards pareils. Antoine, d'abord, ne ménagera pas les écus du cousin... hé ! hé ! il faut payer l'honneur d'avoir un fils sous-officier. Une école militaire de cinq semaines, juste au moment des gros travaux... Allons voir ce que dit le cousin Abram. »

Pendant que le charitable aubergiste pose son journal, caché ses lunettes dans leur étui et cherche son chapeau, expliquons en deux mots ce qui avait donné lieu au monologue dont nous venons d'entendre une partie.

Le fils d'Abraham Cornaz, qui venait de recevoir sa nomination de caporal de grenadiers, avait cédé aux sollicitations pressantes de plusieurs jeunes gens des environs, recrues de l'année précédente, qui l'engageaient à « passer » avec eux son école de caporal, quoiqu'il eût la faculté de la renvoyer à plus tard. Malgré la défense formelle de son père, Antoine adressa une demande à l'inspecteur des milices, et reçut bientôt après l'autorisation de se joindre au détachement dont ses jeunes amis devaient faire partie.

Abraham Cornaz fut d'autant plus chagriné de la désobéissance de son fils qu'il avait compté sur lui pour le seconder dans les forts travaux du commencement de l'année, aussi répondit-il par un refus préemptoire à la demande d'argent que lui fit ce dernier à l'occasion de son école militaire. Antoine dont on connaissait la fortune à venir, trouva un prêteur obligeant qui lui avança une assez forte somme, destinée à suffire aux exigences de son nouveau grade. Au jour fixé pour le départ, toutes les connaissances du jeune caporal arrivèrent à Chexbres pour le chercher. Antoine les reçut à l'auberge de l'oncle Samuel, où de vigoureux toasts furent portés à l'honneur de notre héros. On but à ses futures épaullettes, à la vie de caserne, à la bonne arrivée, au retour prochain, et toute la joyeuse bande quitta le village précédée d'un tambour qui tapait sur sa peau d'âne de la façon la plus réjouissante.

Laissons-les continuer leur route et revenons à l'auberge de la Croix-Blanche, où nous attend une nouvelle connaissance.

(A suivre.)

(Tous droits réservés.)

Le chemin du succès.

« De grâce, apprenez-moi comment l'on fait fortune ? »

[tune ?]

Demandait à son père un jeune ambitieux.

— Il est, dit le vieillard, un chemin glorieux : C'est de se rendre utile à la cause commune

De prodiguer ses jours, ses veilles, ses talents

Au service de la Patrie.

— Oh ! trop pénible est cette vie

Je veux des moyens moins brillants.

— Il en est de plus sûrs : l'intrigue. — Elle est trop [vile] ; Sans vice et sans travail, je voudrais m'enrichir.

— Eh ! bien, sois donc un imbécile,

J'en ai vu beaucoup réussir.

FLORIAN.

Article pour étrennes. — Un monsieur, plutôt avare, discute avec acharnement le prix d'une montre.

— Mais, monsieur, dit le marchand, je vous la garantis trois ans !...

Alors le client, subitement inspiré :

— Comme c'est pour un cadeau d'étrennes, donnez-m'en une qui marche huit jours et diminuez vingt francs !

Les spectacles du Nouvel-An.

Au Grand Théâtre. — Samedi, 1^{er} janvier, en matinée, *Les Misérables* ; en soirée, *Les cinq sous de Lavarede*. — Dimanche 2 janvier, en matinée, *Les cinq sous de Lavarede*, en soirée, même pièce à grand spectacle avec ballets, une partie lyrique et des numéros de Music-Hall. — Lundi, 3 janvier, en matinée, *Paltrie*, de V. Sardou ; en soirée, la traditionnelle soirée du rire, *Jean III*, comédie-bouffe en 3 actes, et *La Dame de chez Maxim's*, le chef d'œuvre des vaudevilles.

La location pour toutes ces représentations est ouverte au Grand Théâtre.

Au Kursaal. — Vendredi soir 31 décembre, samedi 1^{er} janvier, matinée et soirée, trois dernières de *Madame Sans-Gêne*. — Dimanche 2 janvier, à 2 h. 30, matinée, *Les Oberlé* ; en soirée les deux succès de fou-rire : *Patuchon*, quatre actes, et *Mon Bébé*, trois actes, rideau à 8 heures précises. — Lundi 3 janvier, en matinée, à 2 h 30 et en soirée, à 8 heures, deux dernières irrévocables de *l'Artéstenne*, avec chœurs et orchestre complet.

Location ouverte papeterie, 1, place St-François.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.